

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Stokoderm® Foot Care

Cette FDS n'est pas obligatoire selon le règlement REACH (CE) n° 1907/2006 et est fournie à titre indicatif uniquement.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Stokoderm® Foot Care

Numéro du produit SFC100ML

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur DEB FRANCE SAS

3/5 RUE DU PONT DES HALLES

94656 RUNGIS CEDEX

Tel 01.41.80.11.30 FAX 01.45.12.97.26 fds@debgroup.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Non Classé

humaine

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

2.3. Autres dangers

Produit cosmétique exempté des règles relatives à la classification, l'étiquetage et l'emballage du règlement CLP (CE) N° 1272/2008. Il répond cependant aux critères sur l'inflammabilité prévus dans ce règlement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

PROPANE-2-OL 60-100%

Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119457558-25-XXXX

Classification

Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

PROPANE-1-OL 10-30%

Numéro CAS: 71-23-8 Numéro CE: 200-746-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119486761-29-XXXX

Classification

Flam. Liq. 2 - H225 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H336

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la

composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

INCI ISOPROPYL ALCOHOL

PROPYL ALCOHOL

GLYCERIN PEG-8

EUCALYPTUS GLOBULUS OIL SALVIA OFFICINALIS OIL ROSMARINUS OFFICINALIS OIL

HAMAMELIS VIRGINIANA (WITCH HAZEL) WATER

AQUA (WATER) ALCOHOL

PROPYLENE GLYCOL

LINALOOL
LIMONENE
FARNESOL
HEXYL CINNAMAL
CITRONELLOL
COUMARIN
GERANIOL

PARFUM (FRAGRANCE)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Consulter un médecin si une gêne persiste.

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer.

Ingestion NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Contact cutané Non pertinent.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant

au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent

après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané Aucun connu.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Forme des mélanges explosifs avec l'air. Le produit est inflammable.

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre

un incendie

Lutter contre l'incendie à une distance de sécurité ou depuis une zone protégée.

Equipements de protection Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Retenir le déversement avec de l'environnement du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du

déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Laver soigneusement après avoir traité un

déversement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter le contact avec les

yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Tenir

éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les

composants

Valeurs indicatives selon la Directive 91/322/CEE de la Commission.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques

appropriés

Non pertinent.

Protection des yeux/du visage Non requis normalement. En cas de risque d'éclaboussures dans les yeux, porter des lunettes

de protection.

Protection des mains Aucune protection pour les mains n'est requise.

Autre protection de la peau et Non pertinent.

du corps

Mesures d'hygiène NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL! Enlever rapidement tout vêtement qui

devient contaminé.

Protection respiratoire Non pertinent.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Incolore à jaune pâle.

Odeur Caractéristique. Seuil olfactif 18.3 C/ 65.0 F

pН Non applicable.

Point de fusion Indéterminé. Point initial d'ébullition et Indéterminé.

intervalle d'ébullition

Point d'éclair ~ 18°C DIN EN 22719 Date de révision: 18/01/2018 Révision: 6 Remplace la date: 18/01/2018

Stokoderm® Foot Care

Limites Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2 %(V) (2-propanol) Limite supérieure

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

d'explosibilité/inflammabilité: 13,50 % Vol 1-Propanol

Pression de vapeur 220 hPa @ 50°C

Densité relative ~ 0,864 g/cm3

Solubilité(s) Miscible à l'eau.

Température d'auto-

inflammabilité

250°C DIN 51794

Viscosité Indéterminé.

9.2. Autres informations

Autres informations None.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Pas de risques particuliers de stabilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Inconnu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit

provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Oxydes de carbone.

dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information générale Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les

suivants: Rougeurs. Douleur.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de

biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande

des fabricants de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eliminer les déchets dans un site

d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des

déchets.

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est

possible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1993

N° ONU (IMDG) 1993

N° ONU (ICAO) 1993

N° ONU (ADN) 1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS PROPAN-2-OL, PROPAN-1-OL)

Nom d'expédition (IMDG) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS PROPAN-2-OL, PROPAN-1-OL)

Nom d'expédition (ICAO) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS PROPAN-2-OL, PROPAN-1-OL)

Nom d'expédition (ADN) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS PROPAN-2-OL, PROPAN-1-OL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ADN)

Groupe d'emballage (ICAO)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

33

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes •3YE

d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du

danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Ce produit cosmétique est régit par la règlementation CE n°1223/2009 (telle que modifiée), et

est donc exempté de la création d'une Fiche de Données de Sécurité du règlement CE n°1907/2006 (telle que modifiée). Il est également exempté de règles relatives à l'étiquetage

et la classification et l'emballage du règlement CLP (CE) N° 1272/2008.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision Révision des informations NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications

significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 18/01/2018

Révision 6

Remplace la date 18/01/2018

Numéro de FDS 21056

Mentions de danger dans leur H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

intégralité H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.